

Le Journal de Gien, 13 janvier 2011

SAINT-GONDON 13/1/2011

Vœux du maire
Le projet de forage au cœur des préoccupations



La maire et les deux agents reconnus

Les vœux de Jean-Pierre Pougny à ses administrés ont eu lieu samedi matin devant une centaine de personnes et en présence du sénateur Jean-Pierre Saur et du président de la communauté de communes Christian Bouleau.

Toujours très abasourdi, le premier magistrat a fait un exposé très long de toutes les facettes du village, du point de vue démographique, économique, culturel ou social. Il a aussi insisté sur plusieurs points importants aux yeux de l'équipe municipale: le projet de forage en eau potable dont les études vont démarrer en 2011 pour aboutir en 2012, c'est un projet ambitieux, dont le coût total avoisine le million d'euros mais qui ne pourra se réaliser qu'avec une subvention de 50 % par le Conseil général et l'agence de l'eau. Mais c'est un projet nécessaire car le quartier de Faux tourrie est toujours tout à fait insalubre, même si elle amène tout l'été de nombreux cyclotouristes au village.

Un autre projet méritait toute l'attention: celui de l'éventuelle création d'une petite unité de vie pour la multitude des personnes âgées à domicile. Il s'agit de huit ou 10 logements individuels de 50 m² avec assistance au quotidien. Toutes les personnes éventuellement intéressées doivent se faire connaître au maire.

Enfin, avant de conclure, Jean-Pierre Pougny a présenté les deux agents reconnus qui vont obtenir prochainement pour le recensement: Veronique Mallet et Elisabeth Bertrand.

Pour finir, après le discours de Jean-Pierre Saur et de la conseillère régionale Anne Leclercq, l'adjoint Pierre Froment procéda à la traditionnelle remise des prix des maisons fleuries dont voici le palmarès: catégorie 1: 1^{er} M. et Mme Desvieux; 2^e M. et Mme Martin; 3^e M. et Mme Couzon. Catégorie 1B: 1^{er} M. et Mme Fleury; 2^e M. et Mme Fues; 3^e Mme Bruder. Catégorie 2: 1^{er} M. et Mme Vincent; 2^e M. et Mme August; 3^e Mme Verbaeck. Catégorie 4: Mme Baranger. Catégorie 11: Mmes Villain.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
CLUB DE L'AMITIÉ

L'assemblée générale du club de l'amitié aura lieu le jeudi 23 janvier à 14 h, salle communale au 1^{er} B1 clos à Saint-Gondon.

La réunion se clôturera par le partage de la palette des ros.

